



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Montreuil, le jeudi 25 janvier 2018

Droit d'alerte chez Conforama

Le CCE de Conforama France, soutenu par la délégation CGT au CCE, a voté à l'unanimité un droit d'alerte, afin d'obtenir des réponses aux questions laissées en suspens. Et pour cause...

Le triomphe aura été de courte durée pour Steinhoff, l'unique actionnaire de Conforama. La révélation, le 5 décembre 2017, de fraudes comptables a fait dégringoler le cours de la bourse de Steinhoff International de près de 90%, soit 10 milliards d'euros de perte. L'endettement serait de 10,7 milliards d'euros.

La direction de Conforama, n'a aucune idée quant à la date de publication des comptes de Steinhoff et de Conforama. Le cabinet d'audit financier, à l'origine du scandale l'année dernière, a interdit la certification des comptes de toutes les filiales de Steinhoff du monde.

Cette impossibilité de publication des comptes du Groupe Conforama Europe ne permet pas de démontrer avec certitude si l'enseigne est concernée par les fraudes en cause. Conforama Europe va devoir faire face aux conséquences de cette affaire. La contrainte d'urgence est importante. La direction de Conforama France se veut rassurante et affirme, par voie de presse, travailler à la mise en place d'un plan autonome de financement.

Dans ce cadre, Conforama : *« annonce avoir conclu un accord avec le groupe de gestion d'actifs et d'investissement Tikehau Capital pour la mise en place d'un financement de 115 millions d'euros. Et, avoir cédé à Carrefour sa participation dans le capital de Showroomprivé, pour un montant de 78.7 millions d'euros. Affirme disposer de 200 millions d'euros de liquidités supplémentaires qui lui assure durablement son indépendance et sa stabilité financière et, de continuer de mener à bien les projets de développement multicanal, en France et dans chacun des pays dans lesquels, l'enseigne est implantée »*. Et elle garantit, en séance plénière du CCE du 24 janvier 2018, qu'il n'y aura aucun impact sur l'emploi.

Les 9000 salariés ne peuvent plus restés dans un brouillard aussi intense, ils ne sont pas responsables des erreurs et malversations de dirigeants sans scrupules et ne doivent pas payer les pots cassés de la confiance aveugle de nos dirigeants envers Steinhoff.

La CGT, avec les salariés, exige des comptes et plus de transparence sur la situation économique du groupe Steinhoff et de sa filiale Conforama. Une telle situation fait naître de grandes inquiétudes, qu'il appartient à la direction de Conforama de dissiper rapidement.

Contact presse
Patricia Alonso Secrétaire fédérale Tél : 06 12 93 48 40